



OPPORTUNITÉ D'AFFAIRES RESPONSABLE D'UN SERVICE DE GARDE EN COMMUNAUTÉ (RSGE)

La Municipalité de Saint-Bernard est à la recherche d'une personne responsable d'un service de garde afin d'opérer avec une collègue un service de garde en communauté à Saint-Bernard. La responsable bénéficiera de l'avantage d'utiliser les locaux de la Coopérative de Solidarité Santé de Saint-Bernard offert à très faible coût par la Municipalité.

La personne devra être reconnue par le Bureau Coordonnateur (BC) des Petits Pommiers.

CONDITIONS REQUISSES POUR OBTENIR LA RECONNAISSANCE DU BC:

- Être âgée d'au moins 18 ans et être autorisée à travailler au Canada;
- Démontrer des aptitudes à communiquer et à établir des relations affectives significatives avec les enfants ainsi qu'à collaborer avec les parents et le bureau coordonnateur;
- Avoir la santé physique et mentale lui permettant d'assurer la prestation de services de garde aux enfants;
- Avoir la capacité d'offrir un milieu de garde assurant la santé, la sécurité et le bien-être des enfants qu'elle entend recevoir;
- Avoir la capacité d'accompagner et de soutenir les enfants dans leurs jeux et leurs explorations pour mettre en application le programme éducatif;
- Être titulaire d'un certificat, datant d'au plus 3 ans, attestant la réussite d'un cours de secourisme adapté à la petite enfance;
- Démontrer qu'elle ne fait pas l'objet d'un empêchement ayant un lien avec les aptitudes requises et la conduite nécessaire pour la tenue d'un service de garde.

HORAIRE

Horaire de jour, du lundi au vendredi – Environ 40 heures / semaine

AVANTAGES

- Diriger sa propre entreprise à titre de travailleuse autonome ou de travailleur autonome;
- Gagner un salaire pouvant atteindre plus de 53 000 \$;
- Avoir accès à un soutien pédagogique et à des formations pour être en mesure d'offrir un service dont la conformité est vérifiée par un bureau coordonnateur et la qualité par le Ministère;
- Bénéficier d'un incitatif financier de 4 500 \$ si la reconnaissance est obtenue avant le 31 mars 2026.
À partir du 1^{er} avril 2026, le montant sera de 2 500 \$.

Les personnes intéressées sont invitées à communiquer avec :

Johanne Roy, directrice du bureau coordonnateur des Petits Pommiers
1442, Route du Président Kennedy
Bureau 120
Scott (Québec) G0S 3G0
jroy@becquepommiers.com
1-888-387-4020 poste 200